
SUJET**STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT**

OBJET

Quel est l'état d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement?

RÉPONSE

- **Monsieur le Président, en 2017, notre gouvernement a lancé la toute première Stratégie nationale sur le logement du Canada (SNL) et a annoncé un réengagement significatif du gouvernement fédéral dans le domaine du logement.**
- **Je suis heureux de dire que nous avons récemment déposé le tout premier rapport triennal de la SNL, qui décrit les progrès que nous avons accomplis depuis le lancement de la Stratégie nationale sur le logement.**
- **Comme vous le savez, la Stratégie nationale sur le logement, d'une durée de 10 ans, était à l'origine un plan de 40 milliards de dollars qui a évolué avec nos nouveaux engagements à de plus de 70 milliards de dollars qui donnera à plus de Canadiens un chez-soi. En particulier ceux qui en ont le plus besoin.**
- **La Stratégie nationale sur le logement donne des résultats concrets. Au 31 décembre 2020, la Stratégie contribuait à la construction de 63 300 nouveaux logements, à la réparation de 126 000 logements existants et à fournir à 36 000 ménages une aide à l'abordabilité du logement.**
- **De plus, le budget 2021 a l'intention d'investir 2,5 milliards de dollars additionnels à la Stratégie nationale sur le logement et de réaffecter 1,3 milliard de dollars en fonds existants pour accélérer la construction, la réparation ou le soutien de 35 000 unités d'habitation abordables.**

CONTEXTE

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), la Loi sur la Stratégie nationale sur le logement est entrée en vigueur en juillet 2019. Mandaté par la Loi sur la stratégie nationale en matière de logement, le rapport triennal est un document fourni au Parlement tous les trois ans par le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sur l'efficacité de la SNL, en ce qui concerne les progrès réalisés dans le cadre des initiatives de la Stratégie et l'atteinte des résultats pour la période à l'étude.

Le premier rapport triennal couvre les trois premières années de l'ENM, se terminant le 31 décembre 2020. Le budget de 2021 a été déposé en avril 2021 et se situe en dehors de la période prévue pour le rapport.

Préparé par	Approuvé par	Secteur(s) responsable(s)	Date/N° du fichier
Hugo P. Fontaine Affaires parlementaires SCHL 613-748-2895	Patrick Perron Gestionnaire Affaires parlementaires SCHL 613-748-2248	Communications et Marketing / Politique et Innovation	28 mai 2021 QP